

Les services du rectorat et des DSDEN :

- cellule GRH
- services gestionnaires
- services des retraites, chômage, et de l'action sociale
- service juridique
- médecine de prévention
- médiateur

...

Les partenaires hors éducation :

- Autres services sociaux et médicaux
- Les organismes de sécurité sociale et les mutuelles dont la MGEN
- La caisse d'allocation familiale
- La MDPH
- Les organismes financiers dont la Banque de France
- Les associations
- Les bailleurs

...

Conseillère technique du service
Mme Ribard
03 80 44 87 67
Service médico-social du rectorat
2G rue général Delaborde
21019 Dijon cedex

nadege.ribard@ac-dijon.fr

Les coordonnées des assistants sociaux des personnels suivant le département d'exercice :

Estelle GIRARD-GUILLAUMOT
03 86 72 20 55
12 bis bd Galliéni
89011 Auxerre cedex

estelle.guillaumot@ac-dijon.fr

Martine BJAÏ
03 45 62 75 44
2G rue du général Delaborde
21019 Dijon cedex

martine.bjai@ac-dijon.fr

Christine KRATZER
03 86 71 86 76
Place St Exupéry
58000 Nevers

aspia58@ac-dijon.fr

Murielle AZNAR
03 85 22 56 15
24 BD Henri Dunant
71000 Mâcon

murielle.aznar@ac-dijon.fr

© Communication - www.ac-dijon.fr

**Le service social
en faveur
des personnels de
l'éducation nationale**

Un(e) assistant(e) social(e)

se tient à votre disposition

pour évoquer vos difficultés

et vos attentes

en toute confidentialité

A qui s'adresse-t-il ?

A tous les personnels :

- * enseignants 1er et second degré des établissements public ou privé,
- * administratifs,
- * techniciens,
- * personnels sociaux et de santé

- * actifs (y compris en congés maladie, CLM, CLD)
- * retraités

- * titulaires ou contractuels

Lors d'entretien, sur rendez-vous :

- * à la DSDEN (voir coordonnées)
- * en visite à domicile
- * et/ou sur le lieu de travail

Missions

Dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel, l'assistant(e) social(e) en faveur des personnels vous propose :

- * **une écoute en toute confidentialité**
- * **des conseils**
- * **une aide**
- * **un soutien**



Domaines d'intervention

- * **L'information et l'orientation** : accès aux droits (prestations sociales, formation, logement), législation sociale et statutaire, retraite, ...
- * **Le travail** : relations professionnelles, mobilité professionnelle, condition de travail...
- * **La santé** : accès aux soins, droits à congés, problématiques liées au handicap, difficultés psychologiques, souffrance au travail, ...
- * **L'économique** : difficultés matérielles et financières (dépenses imprévues, suivi budgétaire, surendettement, ...)
- * **La vie familiale** : relation intrafamiliale, changement de situation (séparation, divorce, décès), soutien familial (ascendant/descendant), ...

